

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 10/05/2021

Absents excusés : Élise, M. Paul, Monique, Véronique, Yolande

Présents : Camille, Claire, Dominique, Hafeda, J. Luc, Marie France, Marie Hélène, Marie Odile, Michel, Nicole, Patrice, Patrick, Pierre.

**1) Accueil des observateurs**

Pour rappel, le CA de ce jour est ouvert aux personnes potentiellement intéressées pour rentrer au CA lors de l'assemblée générale de juin prochain. 5 personnes sont présentes (Amal Arbach, Kasandra Lico, Chantal Vallot, Élisabeth Blanchet, Patrick Jourdan).

**2) Fonctionnement du CA :**

Explications pour les nouveaux venus :

L'assemblée générale est prévue pour le 19 juin. Un nouveau conseil d'administration va être élu pour 2 ans.

Le CA se réunit une fois par mois, c'est là que se prennent les décisions politique

Quelque exemples sont donnés pour illustrer ce que sont les décisions politiques (organisation de manifestations - demandes de rendez-vous à la préfecture, dénonciation de conditions inacceptables en ce qui concerne le traitement des dossiers des personnes étrangères – action avec d'autres associations (ARCAL, CIMADE et Médecins du monde) en direction de twisto pour demander la gratuité des titres de transport pour les étrangers et la fin d'un traitement discriminatoire à leur égard

Le CA élit un bureau qui se réunit une fois par semaine. Le bureau est censé mettre en pratique les décisions prises et aussi faire des propositions au CA. Il gère la vie de l'association au jour le jour (organisation des diverses permanences, de la réunion technique, de l'accueil des nouveaux bénévoles, prise en charge du travail de la salariée, gestion de la boîte mail, réponses aux diverses demandes.... ) Il y a quelque fois des décisions à prendre dans l'urgence. Dans ces cas là le bureau fait au mieux et tient le CA informé. C'est un gros travail, il serait intéressant de pouvoir partager ces tâches.

M. Hélène rappelle qu'il est important d'être nombreux au CA. Même si les personnes ne font qu'assister aux réunions, elles participent à la réflexion et enrichissent le débat.

### **3 ) organisation de l'assemblée générale**

Explications pour les nouveaux venus : Trois choses sont obligatoires dans cette réunion : le rapport moral ( la ligne politique générale de l'association a-t-elle été suivie), le rapport d'activité (on présente toutes les activités qu'on a faites pendant l'année) et le rapport financier (le point des comptes). On vote sur ces rapports

Ensuite, pour cette année il y aura l'élection des nouveaux administrateurs.

On envisage ensuite un moment d'échange. On s'oriente vers la mise en place d'ateliers.

4 thématiques émergent, il faudra choisir :

- Recherche de convergences et de complémentarités : bon nombre de membres actifs de l'ASTI sont investis dans des associations autres sur la ville de Caen. Ces engagements relèvent de préoccupations communes à identifier.
- Présentation des dispositions juridiques récentes et analyse des enjeux sous-jacents : Il ne s'agit pas de faire ici une formation magistrale mais de réfléchir à notre positionnement politique face à ces évolutions.
- Réflexion autour des motions qui vont être présentées au prochain congrès de la FASTI. La FASTI étant notre fédération, nous aurons à nous positionner, en tant qu'ASTI de Caen sur ces motions ( les frontières- l'accueil – l'autonomie des luttes). Camille va rédiger un petit résumé de chacune de ces thématiques.
- Présentation du site internet.

Habituellement, un temps convivial est prévu en fin de réunion. Cela n'a pas pu se faire en 2020, à cause du contexte sanitaire, et cela sera sans doute difficile cette année encore. Pour le moment la réservation de la salle n'est pas confirmée et nous ne savons pas de combien sera la jauge.

### **4) Planning des formations sur l'année**

Il a été convenu avec Élise de planifier les formations sur l'année. Un premier programme a été établi dans le cadre du bureau :

- 3 demi-journées pour les bénévoles sur le thème de la protection sociale (5 juin, 9 octobre, 20 novembre). Une subvention est demandée au FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative) Si elle nous est accordée nous aurons l'obligation d'ouvrir cette formation à d'autres associations
- 3 journées sont prévues avec des professionnels (21 septembre, 19 octobre, 7 décembre).

### **5) Site internet**

Les diverses rubriques sont à remplir on attend des volontaires. Camille propose de retrouver un

historique écrit voici quelques années, MOG prépare un document concernant les ateliers de français qu'elle soumettra au groupe de profs pour avis. Pour le reste, bien qu'il ne soit pas encore opérationnel on peut le consulter sur le lien suivant <https://asti14.org/>

et envoyer remarques et commentaires en vue de son amélioration à :

M. Hélène (mail : [read.trotoux@lilo.org](mailto:read.trotoux@lilo.org) ) ou Anne (mail : [anne.vilaceque@gmail.com](mailto:anne.vilaceque@gmail.com) )

## 6 ) Questions diverses

- Visite des locaux rue de l'écureuil : une visite est prévue le mardi 11 mai. Y participeront Dominique, J. Luc, Patrice. Sabrina prof de français, inscrite dans la commission logement, et Frédérique, prof de français également, ne pourront y participer, l'une parce qu'elle a été prévenue trop tard, l'autre parce qu'elle est cas contact.
  
- Place aux assos : cette manifestation annuelle est prévue pour le 4 septembre. D'habitude nous n'y sommes pas représentés. Patrick J. qui participe régulièrement dans le cadre d'une autre association apporte quelques précisions : la journée se déroule de 10 à 17 heures. On nous fournit table, chaise et panneau d'affichage (texte soumis par l'association et écrit par les organisateurs). On n'a pas le droit de vendre mais on peut faire des adhésions . L'inscription est à faire avant le 16 mai (possibilité de désistement), une réunion aura lieu le 30 juin à 17 heures. La proposition de participer au nom de la MDS n'est pas retenue. Un tour de table fait apparaître un accord des participants. Marie Hélène envoie notre inscription.
  
- Problèmes avec la préfecture :  
La démarche engagée par le député Fabrice Le Vigoureux n'a pas porté ses fruits, nous n'avons toujours pas de rendez-vous avec la préfecture. Relancer l'attachée parlementaire de Mr. Le Vigoureux.  
Les procédures dématérialisées continuent de faire problème. La Cimade nous interpelle pour une démarche en direction d'un avocat pour savoir si nous sommes fondés à attaquer en justice la préfecture. À priori cela semble difficile car la préfecture de Caen n'interdit pas totalement le dépôt de demandes papier. Cependant le décret du 24 mars qui envisage d'étendre à tous une procédure dématérialisée jusque là réservée aux étudiants va encore compliquer les choses. La question d'une occupation de la préfecture est également posée. Au final, le CA opte pour une action suivant 2 axes : rencontre avec l'avocat en vue d'une démarche juridique et action militante à la préfecture. C'est la proposition que J. Luc portera en notre nom lors de la prochaine réunion EGM du mardi 18 mai.

- Questions pratiques : ménage, mardi 18 mai de 16 à 18 heures. Parking, repeindre la place « handicapé », refaire un panneau « parking privé ». Patrice s'en charge.

Prochain CA : lundi 07 juin. C'est également un CA ouvert aux futurs candidats.